

Communiqué de presse

Allianz lance une nouvelle garantie en assurance habitation.

L'assurance habitation Home Plan Xpert d'Allianz est étendue avec une toute nouvelle garantie: 3 ans de garantie supplémentaire sur le gros électro.

Cette garantie vient en plus de la garantie d'usine de 2 ans. Unique sur le marché de l'assurance, cette garantie est tout à fait nouvelle et constitue une nouveauté en assurance habitation.

Cette garantie est d'application pour le gros électroménager de 400 euros et plus et est valable pour les appareils suivants : taques de cuisson, fours, fours à micro-ondes, lave et sèche-linges, hottes, frigos et congélateurs.

Cette garantie unique a été développée par notre société sœur Allianz Global Assistance. Ses collaborateurs assurent le service dès qu'une panne affecte l'un des appareils.

Leurs prestations englobent :

- L'accessibilité permanente d'Allianz Global Assistance et de ses réparateurs agréés
- Le devis et la réparation gratuits (sans franchise)
- Le remboursement si perte totale (amortissement de 10% par an).

Cette garantie unique n'est pas seulement valable pour tous les nouveaux contrats Home Plan Xpert, mais aussi tous les contrats Home Plan Xpert existants peuvent aussi bénéficier de cette garantie supplémentaire.

Avec cette nouvelle garantie, Allianz se différencie nettement sur le marché des assurances dommages pour les particuliers.

Bruxelles, 28 février 2014

Contact presse

Saskia Van de Vyver - 02/214 67 38 – saskia.vandevyver@allianz.be

A propos d'Allianz

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie près de 144.000 collaborateurs au service de 78 millions de clients.

En Belgique, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD et Vie (Prévoyance et Placements). Par l'intermédiaire des courtiers, Allianz y offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises.